



Groupe Bastide Le Confort Médical

**Rapport Financier Semestriel
au 31 décembre 2015**

Bastide Le Confort Médical
SA au capital de 3.303.261 Euros
12 avenue de la Dame – Centre Euro 2000
30132 CAISSARGUES
305 635 039 RCS NIMES

Sommaire

**I - DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES ASSUMANT LA RESPONSABILITE
DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET LA REGULARITE DES COMPTES**

II – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

III – RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

I - DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET LA REGULARITE DES COMPTES

Nous attestons, à notre connaissance, que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Guy BASTIDE

Président

Vincent BASTIDE

Directeur Général

II – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du groupe Bastide Le Confort Médical au 31 décembre 2015 sont établis conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international *International Financial Reporting Standards*.

Ils présentent, en milliers d'euros :

- L'état de la situation financière consolidée ;
- Le compte de résultat consolidé ;
- L'état consolidé du résultat global ;
- L'état consolidé des flux de trésorerie ;
- L'état de variation des capitaux propres ;
- Les notes annexes.

Ils sont établis comparativement au 30 juin 2015 pour l'état de la situation financière et au 31 décembre 2014 pour le compte de résultat, l'état du résultat global et l'état des flux de trésorerie.

Etat de la situation financière consolidée

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2015	30/06/2015
Goodwill	4	22 456	21 903
Actifs incorporels	5	3 848	3 811
Actifs corporels	6	66 196	65 585
Actifs financiers non courants	7	2 977	2 986
Impôts différés actifs	19	0	0
Actifs non courants		95 477	94 285
Stocks et en cours	8	20 336	18 987
Clients et comptes rattachés	8	34 054	30 828
Autres créances	8	11 682	8 871
Autres actifs courants	8	2 310	2 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	5 275	4 681
Actif détenus en vue de la vente		0	0
Actifs courants		73 657	65 494
Total Actif		169 134	159 779
PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2015	30/06/2015
Capital		3 303	3 303
Primes liées au capital		9 336	9 336
Titres d'autocontrôle		- 348	- 299
Autres réserves		0	0
Résultats accumulés		42 937	41 289
Total des capitaux propres attribuables à la société mère	10	55 228	53 629
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	10	652	821
Capitaux propres		55 880	54 450
Emprunts et dettes financières non courants	12	37 496	37 950
Provisions non courantes	11	254	254
Impôts différés passifs	19	493	165
Passifs non courants		38 243	38 369
Emprunts et concours bancaires courants	12	20 406	22 304
Provisions courantes	11	781	863
Fournisseurs et comptes rattachés	13	33 633	27 557
Autres passifs courants	13	20 191	16 236
Passifs courants		75 011	66 960
Total Passif		169 134	159 779

Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	Notes	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Chiffre d'affaires	16	95 073	83 858
Autres produits de l'activité	16	0	0
Achats consommés		- 34 466	- 29 152
Charges externes		- 18 412	- 17 005
Charges de personnel		- 24 376	- 21 145
Impôts et taxes		- 850	- 823
Dotations aux amortissements		- 10 314	- 9 089
Dotations aux dépréciations d'actifs et aux provisions pour risques et charges		3	- 487
Autres produits d'exploitation		535	176
Autres charges d'exploitation		- 76	- 49
Résultat opérationnel courant		7 117	6 284
Autres produits opérationnels		304	442
Autres charges opérationnelles		- 274	- 123
Résultat opérationnel		7 147	6 603
Quote-part de résultat net des co-entreprises		0	0
Quote-part de résultat net des entreprises associées		0	0
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		7 147	6 603
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut		- 1 087	- 789
Coût de l'endettement financier net	17	- 1 087	- 789
Autres produits et charges financiers	18	32	28
Quote-part de résultat net des autres entités mises en équivalence		0	0
Résultat avant impôt		6 092	5 842
Impôt sur le résultat	19	- 2 265	- 1 991
Résultat net des activités poursuivies		3 827	3 851
Résultat net des activités non poursuivies		0	0
Résultat net		3 827	3 851
Part des propriétaires de la société mère		3 645	3 738
Part des participations ne donnant pas le contrôle		182	113
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par action			
Non dilué (en euros) (*)	21	0.52	0.52
Dilué (en euros) (**)	21	0.52	0.52

(*)calculé au titre des différentes périodes sur le nombre d'actions existant :

7 340 580

7 340 580

(**)calculé au titre des différentes périodes sur le nombre d'actions existant et potentiel :

7 340 580

7 340 580

Etat consolidé du résultat global

en milliers d'euros	Notes	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Résultat net consolidé de la période		3 827	3 851
Ecart actuariels sur engagements de retraite	11	0	0
Impôts		0	0
Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat net		0	0
Ajustements de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente		0	0
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		0	0
Ecart de conversion		0	0
Impôts		0	0
Autres éléments du résultat global recyclables en résultat net		0	0
Total des autres éléments du résultat global		0	0
Résultat global de la période		3 827	3 851
Dont quote-part attribuable aux propriétaires de la société mère		3 645	3 738
Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		182	113

Etat consolidé des flux de trésorerie

en milliers d'euros	Notes	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Résultat net consolidé		3 827	3 851
Elimination des amortissements et provisions		10 411	7 966
Elimination des résultats de cessions d'immobilisations		- 197	- 321
Elimination des variations des impôts différés		328	260
Elimination du retraitement des locations-financement		1 152	896
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés		34	- 25
Dividendes reçus sur titres non consolidés		- 22	0
Capacité d'autofinancement		15 533	12 627
Variation du besoin en fonds de roulement	14	2 422	- 2 365
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		17 955	10 262
Incidence des variations de périmètre		- 1 099	- 1 969
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 9 425	- 11 296
Acquisition d'actifs financiers		- 143	- 212
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		300	433
Cession d'actifs financiers		0	11
Variation des prêts et avances consentis		- 184	0
Dividendes reçus sur titres non consolidés		22	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		- 10 529	- 13 033
Augmentation de capital		0	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres		0	- 20
Emission d'emprunts		8 075	14 591
Remboursement d'emprunts		- 9 402	- 6 928
Dividendes versés		- 1 835	- 1 615
Redevances de locations-financement versées		- 1 128	- 1 122
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		- 4 290	4 906
Variation de la trésorerie		3 136	2 135
Trésorerie d'ouverture		- 506	- 334
Trésorerie de clôture		2 630	1 801
Trésorerie et équivalents de trésorerie		5 275	4 922
Trésorerie passive		- 2 645	- 3 121
Trésorerie de clôture		2 630	1 801

Etat de variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Titres d'autocontrôle	Réserves de consolidation			Résultats accumulés	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Réserves de conversion	Autres réserves	Total des réserves de consolidation				
Montant au 1er juillet 2014	3 303	9 336	- 340	-	-	-	37 924	50 223	97	50 320
Résultat de la période							3 738	3 738	113	3 851
Autres éléments du résultat global										
Résultat global consolidé	-	-	-	-	-	-	3 738	3 738	113	3 851
Dividendes versés							- 1 615	- 1 615	-	- 1 615
Variations de périmètre							302	302	476	778
Variation autocontrôle			37					37		37
Variation paiement fondés sur les actions							55	55		55
Variation put sur participations ne donnant pas le contrôle							- 139	- 139	-	- 139
Autres variations							- 342	- 342	1	- 341
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	37	-	-	-	- 1 739	- 1 702	477	- 1 225
Montant au 31 décembre 2014	3 303	9 336	- 303	-	-	-	39 923	52 259	687	52 946

en milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Titres d'autocontrôle	Réserves de consolidation			Résultats accumulés	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Réserves de conversion	Autres réserves	Total des réserves de consolidation				
Montant au 1er juillet 2015	3 303	9 336	- 299	0	0	0	41 289	53 629	821	54 450
Résultat de la période							3 645	3 645	182	3 827
Autres éléments du résultat global							0	0		0
Résultat global consolidé	0	0	0	0	0	0	3 645	3 645	182	3 827
Dividendes versés							- 1 835	- 1 835		- 1 835
Variations de périmètre							- 271	- 271	- 390	- 661
Variation autocontrôle			- 49					- 49		- 49
Variation paiement fondés sur les actions							34	34		34
Variation put sur participations ne donnant pas le contrôle							519	519		519
Autres variations							- 444	- 444	39	- 405
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	- 49	0	0	0	- 1 997	- 2 046	- 351	- 2 397
Montant au 31 décembre 2015	3 303	9 336	- 348	0	0	0	42 937	55 228	652	55 880

Notes annexes

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Bastide Le Confort Médical (ci-après « le Groupe ») au 31 décembre 2015 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société Bastide Le Confort Médical qui s'est tenu le 7 mars 2016.

La société Bastide Le Confort Médical, dont le siège est sis au 12, avenue de la Dame 30 132 CAISSARGUES en France, est une Société Anonyme cotée sur le compartiment C du marché Euronext Paris sous le code ISIN FR0000035370. Elle est spécialisée dans les prestations de soins à domicile à destination des personnes âgées, malades et handicapées.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Référentiel et base de préparation de l'information financière

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Bastide Le Confort Médical (« le Groupe ») au 31 décembre 2015 sont préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent donc pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS pour les états financiers annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers annuels du Groupe relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2015.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont établis suivant les mêmes principes que ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés au titre de l'exercice clos au 30 juin 2015, sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

1.2 Nouvelles normes et interprétations

Les méthodes et règles comptables sont décrites de façon détaillée dans les notes 1.2 à 1.20 des Etats financiers consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2015. Ils restent inchangés à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2015.

Nouvelles normes, interprétations et amendements d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2015

Les normes et amendements suivants, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2015, ont été appliqués aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 décembre 2015 :

- Interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes », relative à la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible ;

L'application de l'interprétation IFRIC 21 s'est faite dès l'exercice clos au 30 juin 2015.

- Les améliorations annuelles 2011-2013; au niveau européen, les amendements sont applicables au plus tard à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2015.
 - IFRS 3 Exclusion du champ d'application des formations de partenariats (i.e les co-entreprises déjà exclues et pour la 1ère fois les activités conjointes)
 - IFRS 13 Extension à certains instruments non financiers de l'exception qui permet l'évaluation de la juste

valeur sur base nette

- IAS 40 Nécessité de jugement pour déterminer si l'acquisition d'un immeuble de placement constitue une acquisition d'actif ou d'un groupe d'actifs (IAS 40) ou un regroupement d'entreprises (IFRS 3)

L'application de ces normes et amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers intermédiaires consolidés du Groupe au 31 décembre 2015.

Nouvelles normes, interprétations et amendements pouvant être anticipés pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2015

Au 31 décembre 2015, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement approuvé par l'Union européenne, notamment en ce qui concerne :

- Amendements à IAS 19 ; ces amendements limités s'appliquent aux contributions des membres du personnel ou des tiers à des régimes à prestations définies. L'objectif des amendements est de simplifier la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel, par exemple, les contributions des membres du personnel qui sont calculées en fonction d'un pourcentage fixe du salaire; au niveau européen, les amendements sont applicables au plus tard à compter des exercices ouverts le 1^{er} février 2015 ;
- Les améliorations annuelles 2010-2012 ; au niveau européen, les amendements sont applicables au plus tard à compter des exercices ouverts le 1^{er} février 2015
 - IFRS 2 Conditions d'acquisition des droits, de marché, de performance, de service
 - IFRS 3 Comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix
 - IFRS 8 Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs
 - IAS 16 et IAS 38 Réévaluation et ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé
 - IAS 24 Notion de services de direction ("key management personnel services");
- Amendements à IAS 1 – publiés dans le cadre de l'amélioration de l'information à fournir viennent préciser le caractère significatifs et l'organisation des annexes
- Amendements à IFRS 11 «Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » ; l'amendement publié (d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016 en cas d'adoption par l'UE) vient préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (« business ») au sens d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises.
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 ; ces amendements (d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016 en cas d'adoption par l'UE) clarifient les modes d'amortissement acceptables.
- Amendements à IAS 16 et à IAS 41; ces amendements modifient l'information financière pour les plantes productrices, telles que la vigne, les hévéas et les palmiers à huile.
- Les améliorations annuelles 2012-2014 ; au niveau européen, les amendements sont applicables au plus tard à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2016
 - IFRS 5 : Modifications des modalités de cession ;
 - IFRS 7 : Mandats de gestion- compensation dans les comptes IAS 34 ;
 - IFRS 19 : Taux d'actualisation et marchés régionaux ;
 - IAS 34 : Informations fournies « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire ».

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de ses applications sur les états financiers consolidés. A ce stade il n'y a pas d'impact significatif attendu.

Nouvelles normes, interprétations et amendements ne pouvant pas être anticipés pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2015 :

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants ont été publiés par l'IASB, mais ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2015 et ne sont pas applicables par anticipation sur cet exercice :

- IFRS 9 « Instruments financiers » (d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 en cas d'adoption par l'UE). La norme traite de la classification, de l'évaluation et de la décomptabilisation d'actifs et passifs financiers.
- IFRS 14 « Comptes de report réglementaires » (d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016 non adopté par l'UE).
- IFRS 15 « Produits provenant des contrats avec les clients » (d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 en cas d'adoption par l'UE).

Les impacts éventuels pour le groupe de ces nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations publiés par l'IASB, sont en cours d'analyse.

2. RECOURS A DES APPRECIATIONS DE LA DIRECTION DANS L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES DU GROUPE

Le Groupe peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes antérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement économique et financier incertain qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. Dans ce contexte, les états financiers consolidés ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après.

Les notes 1.5.1, 1.10 et 4 de l'annexe des états financiers consolidés au 30 juin 2015 relatives aux goodwill décrivent les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre du regroupement d'entreprises. Les affectations reposent sur des hypothèses de flux futurs de trésorerie et de taux d'actualisation.

Concernant les tests sur les dépréciations d'actifs, ceux-ci sont essentiellement déterminés à partir de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital incluant une prime de risque. Ces tests sont réalisés au minimum une fois par an à la date de clôture des comptes consolidés du Groupe. Un test complémentaire peut être réalisé si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les notes 11 et 24 de l'annexe des états financiers intermédiaires consolidés résumés relatives aux provisions d'une part, et aux actifs et passifs éventuels d'autre part, décrivent les provisions constituées par le Groupe. Dans la détermination de ces provisions, la direction du Groupe a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1 Evolutions au sein du Groupe

3.1.1 Acquisition de Cicadum

Au cours du mois de juillet 2015 la Société Bastide Le Confort Médical a réalisé l'acquisition de 51% des parts de la société Cicadum. Basée à Rouen cette société est spécialisée dans les domaines de la cicatrisation et la prise en charge des plaies chroniques et aiguës, la stomathérapie, et l'incontinence. Les impacts chiffrés de cette acquisition sont présentés dans la note 4.2 de l'annexe des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

3.1.2 Prise de participation complémentaire dans S'Care Assistance

Au mois de juillet 2015 le Groupe a finalisé l'acquisition de la totalité du capital de la société S'Care Assistance en rachetant le solde de participation qui était encore détenu par les fondateurs.

Cette acquisition complémentaire n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

3.2 Autres événements significatifs

Il n'y a pas d'autre événement significatif à signaler au 31 décembre 2015.

4. GOODWILL

4.1 Evolution

Depuis la mise en œuvre de la norme IFRS 3, le Groupe a retenu pour chacune de ses acquisitions la méthode d'évaluation et de comptabilisation du goodwill complet. Au 31 décembre 2015, les goodwill se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2015	30/06/2015
Montant brut	22 456	21 903
Pertes de valeur cumulées	0	0
Montant net	22 456	21 903

La ventilation au 31 décembre 2015 de la valeur nette comptable des goodwill est la suivante :

en milliers d'euros	Nb agences	30/06/2015	Accroissement	Diminution	31/12/2015
UGT Bastide Le Confort Médical					
Lhomme Rabier	1	320			320
Escande	1	331			331
Aerodom	2	710			710
Médical Chaubet	1	554			554
Médico Savoie	1	54			54
Hygiène Service	2	297			297
SPM	1	124			124
Sète	1	11			11
Médical Guiraud	2	472			472
Tours	1	95			95
Sésame	1	146			146
BAB	1	700			700
Total	15	3 814	0	0	3 814
Autres UGT					
Confortis	17	5 937			5 937
Medical Home Santé	1	776			776
Novem	1	94			94
Centre Stomatherapie / Medikea	1	1 254			1 254
A A Z Santé	1	2 356			2 356
AB2M	1	997			997
Dom'Air	1	686			686
Dorge Medic	1	2 543			2 543
S'Care	3	684			684
Dyna Médical	1	1 293	100		1 393
Tara Santé	1	678			678
Cica Plus	1	791			791
Cicadum	1		453		453
Total	31	18 089	553	0	18 642
Total Général	46	21 903	553	0	22 456

L'augmentation du goodwill provient essentiellement de l'acquisition de Cicadum et l'ajustement du goodwill de Dyna Médical en lien avec l'analyse effectuée par la Direction durant la période d'affectation.

L'allocation du prix d'acquisition et le calcul du goodwill pour Cica Plus et Cicadum sont provisoires à ce stade.

4.2 Effet des variations de périmètre

L'effet des variations de périmètre de la période est le suivant :

CICADUM	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif net immobilisé	8	472
Goodwill	0	453
Immobilisations corporelles	8	7
Immobilisations incorporelles	0	0
Impôts différés	0	12
Besoin en fonds de roulement	-17	-17
Trésorerie nette de l'endettement	-5	-5
Put sur participation ne donnant pas le contrôle		0
Part du Goodwill complet attribuable aux propriétaires de la société mère		231
Part du Goodwill complet attribuable aux actionnaires minoritaires		222
Coût du regroupement		450

4.3 Tests de dépréciation

Le Groupe effectue des tests de dépréciation une fois par an à la date de clôture de son exercice.

Au 31 décembre 2015 la Direction n'a pas identifié des indices de perte de valeur nécessitant un test de dépréciation complémentaire.

5. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les autres actifs incorporels se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	30/06/2015	Acquisitions/ Augmentation	Cessions/ Diminutions	Variation de Périmètre	31/12/2015
Logiciels	1 865	268		3	2 136
Frais de développement	150				150
Droits au bail	1 628	10	91		1 547
Honoraires baux commerciaux	249				249
Bases clientèle	2 531				2 531
Immobilisations en cours	232	127			359
Avances et acomptes	26	67			93
Total Brut	6 681	472	91	3	7 065
Logiciels	1 722	200		3	1 925
Frais de développement	150				150
Droits au bail	161	15			176
Honoraires baux commerciaux	0				0
Bases clientèle	835	129			964
Immobilisations en cours	0				0
Total Amortissements/Dépréciations	2 868	344	0	3	3 215
Total Net	3 811	128	91	0	3 848

Il n'existe pas de dépréciations sur les autres actifs incorporels du Groupe au 31 décembre 2015.

6. ACTIFS CORPORELS

Les actifs corporels se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	30/06/2015	Acquisitions/ Augmentation	Cessions/ Diminutions	Variation de Périmètre	31/12/2015
Terrain	177				177
<i>dont Locations-financement</i>	70				70
Agencements, Aménagements, Inst.	19 584	752			20 336
<i>dont Locations-financement</i>	200				200
Installations techniques et outillage	127 517	7 956	533		134 940
<i>dont Locations-financement</i>	0				0
Autres immobilisations	11 460	1 755	1 047	14	12 182
<i>dont Locations-financement</i>	6 423	1 423	909		6 937
Immobilisations en cours	1 131	199	190		1 140
Total Brut	159 869	10 662	1 770	14	168 775
Agencements, Aménagements, Inst.	12 354	699			13 053
<i>dont Locations-financement</i>	192	8			200
Installations techniques et outillage	75 265	7 856	700		82 421
<i>dont retraitement loc-financements</i>	0				0
Autres immobilisations	6 667	1 503	1 070	5	7 105
<i>dont Locations-financement</i>	2 977	1 142	909		3 210
Immobilisations en cours					
Total Amortissements	94 286	10 058	1 770	5	102 579
Total Net	65 583	604	0	9	66 196

7. ACTIFS FINANCIERS

Pour l'ensemble des actifs financiers, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

7.1 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants non exclus de la norme IAS 39 se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2015	30/06/2015	Nature
Titres de participation	191	341	Actifs financiers disponibles à la vente
Créances rattachées non consolidées	65	65	Prêts et créances
Prêts divers	855	733	Prêts et créances
Dépôts de garantie	1 866	1 917	Prêts et créances
Total brut	2 977	3 056	
<i>Dépréciation</i>	-	-	70 Actifs financiers disponibles à la vente
Total net	2 977	2 986	

Les catégories de justes valeurs sont détaillées en note 1.14 de l'annexe des états financiers consolidés au 30 juin 2015.

Les titres de participation non consolidés au 31 décembre 2015 concernent essentiellement des participations sur lesquelles le Groupe ne détient pas le contrôle.

Les prêts et créances des actifs financiers non courants ont une échéance s'établissant entre 6 et 20 ans.

7.2 Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants non exclus de la norme IAS 39 se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2015	30/06/2015	Nature
Créances clients	34 485	31 177	Prêts et créances
Fournisseurs débiteurs	4 661	2 393	Prêts et créances
Avances courantes sur participations non consolidées	156	304	Prêts et créances
Total brut	39 302	33 874	
<i>Dépréciation</i>	- 431	- 349	<i>Prêts et créances</i>
Total net	38 871	33 525	

Les avances courantes sur participations non consolidées correspondent à des avances de trésorerie dans le cadre de la gestion quotidienne du Groupe.

Les échéances des actifs financiers courants s'établissent à moins d'un an.

8. ACTIFS COURANTS

Les actifs courants se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2015	30/06/2015
Stocks et en cours bruts	20 387	19 040
<i>Dépréciation</i>	- 51	- 53
Stocks et en cours nets	20 336	18 987
Créances clients brutes	34 485	31 177
<i>Dépréciation</i>	- 431	- 349
Créances clients nettes	34 054	30 828
Fournisseurs débiteurs	4 661	2 393
Créances sociales	192	199
Créances fiscales	5 042	5 058
Créances diverses	1 787	1 221
<i>Dépréciation</i>	0	0
Autres créances	11 682	8 871
Autres actifs courants	2 310	2 127

La rubrique « *Autres actifs courants* » recouvre exclusivement les charges constatées d'avance.

Toutes les créances inscrites en « *Actifs courants* » sont à échéance à moins d'un an.

9. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET TRESORERIE PASSIVE

L'évolution de la trésorerie nette est la suivante :

en milliers d'euros	31/12/2015	30/06/2015
Disponibilités	4 667	4 076
Equivalents de trésorerie	608	605
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 275	4 681
Trésorerie passive	- 2 645	- 5 187
Trésorerie nette	2 630	- 506

10. CAPITAUX PROPRES

10.1 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

Capital

Le capital, entièrement libéré, est de 3 303 261 euros. Il est composé de 7 340 580 actions d'une valeur nominale de 0.45 euros.

Le capital est détenu par le fondateur du Groupe et les membres de la famille BASTIDE à hauteur de 56.27%, et cela au travers d'une holding familiale (Société d'Investissement Bastide) pour 49.29% et par une détention directe de certains de ses membres à hauteur de 6.98%.

La société Bastide Le Confort Médical n'a pas procédé à une augmentation de capital sur la période.

Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

La société Bastide Le Confort Médical détient 34 365 de ses propres actions au 31 décembre 2015 pour une valeur d'acquisition de 414 milliers d'euros, soit une valeur unitaire moyenne de 12.03 euros

Le cours de clôture de l'action au 31 décembre 2015 s'élevait à 18.63 euros.

Affectation du résultat et dividende

L'assemblée générale du 27 novembre 2015 de la société Bastide Le Confort Médical a voté la distribution d'un dividende d'un montant de 1 835 milliers d'euros.

10.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres.

L'évolution des participations ne donnant pas le contrôle sur l'année s'explique principalement par l'impact des variations de périmètre et le résultat de l'exercice attribuable à celles-ci.

10.3 Paiements fondés sur les actions

La société Bastide Le Confort Médical a décidé d'attributions gratuites d'actions sous conditions de présence dans la société à l'issue des plans. Les plans en cours au 31 décembre 2015 sont les suivants :

	Plan 4
Date de l'Assemblée Générale	29/11/2013
Date du Conseil d'administration	29/09/2014
Nombre de bénéficiaires	7
Nombre d'attributions gratuites d'actions	6 772
Date d'acquisition définitive des droits	29/09/2016
Juste valeur de l'action (en euros)	14.95
Nombre d'actions définitivement acquises au 31 décembre 2015	-
Nombre d'actions gratuites attribuées, caduques au 31 décembre 2015	-
Nombre d'attribution gratuites d'actions en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2015	6 772

Ces attributions ont été évaluées et comptabilisées conformément à la norme IFRS 2. Il en résulte sur la période un impact sur le résultat du groupe de - 34 milliers d'euros.

11. PROVISIONS

En application de la norme IAS 37, les provisions dont l'échéance est de plus d'un an font l'objet d'une actualisation. La méthodologie de calcul de ces taux d'actualisation est présentée en note 2 de l'annexe des états financiers intermédiaires résumés consolidés.

en milliers d'euros	30/06/2015	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Autres variations	31/12/2015
Passifs non courants							
Indemnités fin de carrière	254						254
Total Passifs non courants	254	0	0	0	0	0	254
Passifs courants							
Contentieux fiscal	475						475
Autres contentieux	388	5	87				306
Total Passifs courants	863	5	87	0	0	0	781
Total Provisions	1 117	5	87	0	0	0	1 035

Les indemnités de fin de carrière sont les seuls avantages du personnel existants dans le Groupe. Ils ne concernent que les filiales françaises, cette obligation n'existant pas pour les filiales belges. Ces indemnités ne sont pas couvertes par des actifs.

Les effets de sensibilité de la provision pour indemnités de fin de carrière aux variations du taux d'actualisation sont non significatifs, une variation du taux d'actualisation de un point entrainerait une modification inférieure à 10 milliers d'euros.

Des explications complémentaires relatives à la provision pour le contentieux fiscal sont données dans la note 24 de l'annexe des états financiers consolidés.

12. DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES

12.1 Evolution

L'évolution des dettes financières non courantes et courantes est la suivante :

en milliers d'euros	Courant		Non courant		Total	
	31/12/2015	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2015
Emprunts auprès des établissements financiers	16 053	15 459	34 938	35 949	50 991	51 408
Emprunts sur les locations-financement	1 708	1 658	2 295	2 001	4 003	3 659
Concours bancaires courants	2 645	5 187	0	0	2 645	5 187
Autres dettes financières	0	0	263	0	263	0
Total	20 406	22 304	37 496	37 950	57 902	60 254

L'ensemble des dettes financières courantes et non courantes correspondent à des passifs financiers au coût amorti. Les catégories de justes valeurs sont détaillées en note 1.14 de l'annexe des états financiers consolidés au 30 juin 2015.

Des nantissements de titres ont été effectués lors de l'acquisition des sociétés Medikea, AAZ Santé, Dorge Medic, S'Care Assistance, Dyna Medical et Cica Plus qui ont été financées par emprunts auprès d'établissements financiers par la société Bastide Le Confort Médical. Le montant du capital restant dû desdits emprunts au 31 décembre 2015 est de 5 802 milliers d'euros (contre 5 854 milliers d'euros au 30 juin 2015).

Il existe par ailleurs un gage du fonds de commerce pour 62 milliers d'euros et un engagement hypothécaire de 485 milliers d'euros pris par Dorge Medic auprès de la banque Delta Lloyd.

L'emprunt d'un montant de 2 millions d'euros souscrit le 15 juin 2015 auprès de la Banque Palatine prévoit un engagement de maintenir une situation nette après déduction des participations ne donnant pas le contrôle et affectation du résultat à un niveau au moins égal à 90% de la situation nette existante au 30 juin 2014, soit un montant de 43.7 millions d'euros.

La documentation juridique des autres financements bancaires contractés par le Groupe ne renferme pas de covenant financier, c'est-à-dire d'engagement de respecter un ratio de couverture ou une notation de crédit minimum dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée du financement considéré.

12.2 Répartition de la nature des emprunts auprès des établissements financiers

Le capital restant dû sur les emprunts auprès des établissements financiers se répartit de la façon suivante :

	31/12/2015	30/06/2015
Taux fixe	86.55%	88.34%
Taux variable sw apé	13.45%	11.66%
Taux variable capé	0.00%	0.00%
Total	100%	100%

Les impacts liés aux emprunts couverts par des SWAP ont été enregistrés directement dans le compte de résultat du Groupe compte tenu de leur caractère non significatif au 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014.

12.3 Echéances contractuelles sur l'endettement financier net

Les échéances contractuelles résiduelles sur l'endettement financier net sont les suivantes :

en milliers d'euros	Total	Avant le 31/12/2016	Avant le 31/12/2020	Au-delà du 31/12/2020
Emprunts auprès des établissements financiers	50 991	16 053	34 213	725
Emprunts sur les locations-financement	4 003	1 708	2 295	0
Concours bancaires courants	2 645	2 645	0	0
Autres dettes financières	263	0	263	0
Dettes financières	57 902	20 406	36 771	725
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 275	5 275	0	0
Endettement net	52 627	15 131	36 771	725

13. PASSIFS COURANTS

Les passifs courants se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2015	30/06/2015	Nature
Dettes fournisseurs	33 633	27 557	Passifs financiers au coût amorti
Dettes sociales et fiscales	17 444	13 142	Exclu du champ de la norme IAS 39
Puts sur participations ne donnant pas le contrôle	1 758	2 007	Juste valeur par capitaux propres
Autres dettes	989	1 087	Passifs financiers au coût amorti
Autres passifs courants	20 191	16 236	
Total	53 824	43 793	

Toutes les dettes inscrites sont à échéance à moins d'un an.

Les catégories de justes valeurs sont détaillées en note 1.14 de l'annexe des états financiers consolidés au 30 juin 2015.

14. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Les composantes du besoin en fonds de roulement (ci-après « BFR ») sont les suivantes :

en milliers d'euros	30/06/2015	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur nettes	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2015
Stocks et en-cours	18 987	1 206	2	141		20 336
Clients et comptes rattachés	30 828	3 278	82		- 134	34 054
Fournisseurs et comptes rattachés	- 27 557	- 5 862		- 168	- 46	- 33 633
Autres créances et dettes	- 5 252	- 1 132		3	182	- 6 199
BFR Net	17 006	- 2 510	84	- 24	2	14 558

La variation du BFR d'exploitation s'explique par les colonnes « Mouvements de l'activité » et « Pertes de valeurs nettes ». Cette variation est retranscrite dans la ligne « Variation du besoin en fonds de roulement » du Tableau de Flux de Trésorerie.

La colonne « Variation de périmètre » correspond à l'intégration du BFR des sociétés acquises sur l'exercice et se retrouve dans la ligne « Incidences des variations de périmètres » du Tableau de Flux de Trésorerie.

Les autres mouvements correspondent principalement aux ajustements de juste valeur.

15. INSTRUMENTS DERIVES

Le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à l'exception des contrats de SWAP de taux d'intérêts décrits dans la note 12.2 de l'annexe des états financiers consolidés.

16. PRODUITS

16.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'année se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Ventes	49 325	41 773
Prestations de services	45 748	42 085
Total	95 073	83 858

La ventilation par secteur opérationnel est la suivante :

en milliers d'euros	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Respiratoire	15 794	14 855
Nutrition-Perfusion	17 829	15 425
MAD	61 443	53 578
Autres	7	0
Total	95 073	83 858

La ventilation par zone géographique est la suivante :

en milliers d'euros	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Ventes	49 325	41 773
<i>dont réalisées à l'étranger</i>	<i>3 792</i>	<i>1 154</i>
Prestations	45 748	42 085
<i>dont réalisées à l'étranger</i>	<i>845</i>	<i>813</i>
Total	95 073	83 858

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger inclut le chiffre d'affaires de Dorge Medic et de Dyna Médical.

16.2 Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité sont non significatifs au 31 décembre 2015.

17. COUTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0
Intérêts sur emprunts	- 521	- 503
Intérêts sur les locations-financement	- 566	- 286
Autres	0	0
Coût de l'endettement financier brut	- 1 087	- 789
Total	- 1 087	- 789

18. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Reprise de dépréciation sur participations et créances non consolidées		
Autres	32	28
Autres produits financiers	32	28
Dépréciation sur participations et créances non consolidées		
Autres		
Autres charges financières	0	0
Total	32	28

19. IMPOTS SUR LE RESULTAT

19.1 Analyse de la charge fiscale

La ventilation de l'impôt sur le résultat se présente de la façon suivante :

en milliers d'euros	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Impôts exigibles	2 162	2 033
Impôts différés	103	- 42
Total	2 265	1 991

La société Bastide Le Confort Médical est mère d'un périmètre d'intégration fiscale qui inclut les sociétés suivantes :

- Confortis
- Bastide Franchise
- Aerodom
- Medikea
- Centre de Stomathérapie
- AAZ Santé
- SB Formation
- Dom'Air

19.2 Analyse des impôts différés

La ventilation des impôts différés se présente de la façon suivante :

en milliers d'euros	31/12/2015	30/06/2015
Impôt différé actif	0	0
Impôt différé passif	493	165

20. INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL

Le Groupe diffuse une information, présentée en note 16 de l'annexe des états financiers consolidés en phase avec les reportings internes et la norme IFRS 8 qui détaille le chiffre d'affaires par zone géographique et activités.

L'analyse des agrégats de rentabilité, tel que résultat opérationnel courant et résultat opérationnel, est réalisée globalement par la direction du Groupe.

21. RESULTATS NETS PAR ACTION

En application de la norme IAS 33 le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action, lui, est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires, de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Le résultat par action et le résultat dilué par action est présenté au niveau du compte de résultat consolidé.

22. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET SURETES REELLES

Les engagements et passifs éventuels ne diffèrent pas significativement dans leur nature et leur montant par rapport à la situation qui prévalait au 30 juin 2015 à l'exception d'un nantissement des actions acquises dans le cadre de la prise de participation complémentaire dans S'CARE.

23. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe a identifié les principaux risques financiers afférents à son activité :

- concernant les risques de crédit et de liquidité, le Groupe, notamment grâce à la qualité de son portefeuille clients, négocie annuellement, dans le cadre de son budget, l'ensemble de ses besoins à court et moyen terme. Compte tenu de la structure de son bilan et de l'échéance de ses dettes, le Groupe n'anticipe pas de problème de liquidités.
- concernant les risques de taux, le Groupe gère ses risques de taux à l'aide d'instruments dérivés. La note 12.2 de l'annexe des états financiers consolidés donne la répartition des emprunts auprès des établissements financiers par nature de taux.
- il existe un emprunt d'un montant initial de 2 millions d'euros assorti d'un covenant souscrit auprès de la Banque Palatine. La note 12.1 de l'annexe des états financiers consolidés décrit la nature de ce covenant.

24. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

La direction considère, en application des critères de la norme IAS 37, que les procédures judiciaires ou d'arbitrages décrites ci-après ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou, le cas échéant, d'une provision complémentaire, ou de la reconnaissance d'un produit à recevoir au 31 décembre 2015, compte tenu du caractère incertain de leurs issues.

Litige avec l'administration fiscale

La société Bastide Le Confort Médical a fait l'objet d'un contrôle fiscal dont elle a accepté une partie des redressements. Elle conteste une autre partie du redressement qui porte sur la taxe sur la valeur ajoutée.

Le tribunal administratif de Nîmes a condamné fin février 2012 en première instance la société Bastide Le Confort Médical à payer la somme de 961 milliers d'euros, qui se décompose comme suit :

- Principal : 716 milliers d'euros
- Pénalités et intérêts de retard : 245 milliers d'euros

Un jugement rendu en appel sur le premier semestre 2014 a confirmé la position des juges de première instance.

La société Bastide Le Confort Médical a décidé de se pourvoir auprès du Conseil d'Etat.

Le montant total de la provision pour risques à ce titre s'élève à 487 milliers d'euros et le montant comptabilisé dans les créances fiscales s'élève à 961 milliers d'euros.

Litiges commerciaux

Un litige relatif au paiement par un fournisseur de remises de fin d'année et de coopérations commerciales figurant en créances pour un montant de 900 milliers d'euros hors taxes a pris naissance au cours de l'exercice 2011. Un jugement de première instance favorable à la société Bastide Le Confort Médical a été rendu le 18 septembre 2012 confirmant le montant de la créance sur ce fournisseur. Un appel de ce jugement a été introduit par le fournisseur. L'arrêt de la Cour d'Appel en date du 27 mai 2015 a statué en faveur d'une position inverse à celle du jugement de première instance. La société Bastide Le Confort Médical a décidé de se pourvoir auprès de la Cour de Cassation. Le Groupe n'a constitué aucune provision au titre de ce litige.

Un litige commercial entraînant la contestation de factures par un de nos clients ainsi qu'une demande d'indemnités non justifiée sont intervenus sur l'exercice précédent. Le Groupe n'a pas souhaité conclure d'accord amiable. Une action contentieuse a été initiée. Un jugement de première instance a été favorable à la société Bastide Le Confort Médical. L'arrêt de la Cour d'Appel a confirmé ce premier jugement. Le Groupe a constitué les dépréciations de créances clients qu'il estime nécessaire pour faire face au risque éventuel de non recouvrement des créances commerciales concernées.

25. OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées avec les parties liées n'ont pas été modifiées de façon significative depuis le 30 juin 2015.

26. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture à signaler.

Société	Siège social	N° Siret	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	12, avenue de la Dame 30132 Caissargues France	305 635 039 001 94	100.00%	100.00%	Société Mère
SAS CONFORTIS	52, rue Bernard 93000 Bobigny France	342 086 915 002 83	100.00%	100.00%	Intégration globale
SAS BASTIDE FRANCHISE	12, avenue de la Dame 30132 Caissargues France	498 615 640 000 14	100.00%	100.00%	Intégration globale
SAS A à Z Santé	12, avenue de la Dame 30132 Caissargues France	450 367 297 000 22	100.00%	100.00%	Intégration globale
SAS MEDIKEA	12, avenue de la Dame 30132 Caissargues France	522 530 104 000 28	100.00%	100.00%	Intégration globale
SAS CENTRE DE STOMATHERAPIE	157, boulevard de Suisse 31200 Toulouse France	312 367 824 000 66	100.00%	100.00%	Intégration globale
SAS AB2M	39, rue Jean Jaures 78 190 Trappes France	451 224 943 000 14	51.33%	51.33%	Intégration globale
SAS AERODOM	12, avenue de la Dame 30132 Caissargues France	530 497 023 000 16	100.00%	100.00%	Intégration globale
SAS SB FORMATION	12, avenue de la Dame 30132 Caissargues France	750 541 748 000 17	100.00%	100.00%	Intégration globale
SAS DIAB Santé	3, avenue de la Fontanisse 30660 Gallargues Le Montueux France	790 199 111 000 36	60.00%	60.00%	Intégration globale
SARL DOMAïr	12, avenue de la Dame 30132 Caissargues France	478 148 752 000 31	100.00%	100.00%	Intégration globale
SARL TARA SANTE	280, rue Louis-Philippe 92200 Neuilly sur Seine France	524 669 785 000 15	91.01%	91.01%	Intégration globale
SAS S'CARE ASSISTANCE	2000, avenue du Maréchal Juin Bâtiment 5 30900 Nîmes France	450 171 343 000 38	100.00%	100.00%	Intégration globale
SAS CICA PLUS	12, avenue de la Dame 30132 Caissargues France	799 289 327 000 22	100.00%	100.00%	Intégration globale
SARL CICADUM	36 A, rue Alfred Bizet 764250 Bihorel France	528 384 043 000 14	51.00%	51.00%	Intégration globale
SA DORGE MEDIC	Zone industrielle 46 5190 Mornimont Belgique	0443 678 988	100.00%	100.00%	Intégration globale
SPRL DYNA MEDICAL	40C, rue Egide Van Ophem 1180 Uccle Belgique	0455 935 038	100.00%	100.00%	Intégration globale

III – RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1 - Comptes consolidés Bastide, le Confort médical

Le chiffre d'affaires a connu l'évolution suivante :

- 75 569 K€ H.T. au 31 décembre 2013 (73 928 k€ sur bases comparables S1 12/13 <-> S1 13/14),
- 83.858 K€ H.T. au 31 décembre 2014 (82.615 k€ sur bases comparables S1 13/14 <-> S1 14/15).
- 95.073 K€ H.T. au 31 décembre 2015 (90.787 k€ sur bases comparables S1 14/15 <-> S1 15/16),

Le chiffre d'affaires moyen mensuel s'établit respectivement à 15.845 K€ H.T. au 31 décembre 2015 contre 13.976 K€ H.T. au 31 décembre 2014.

Le coefficient de marge brute s'établit à 63,8% pour le semestre clos au 31 décembre 2015 contre 65,2% pour le semestre clos au 31 décembre 2014.

Le résultat opérationnel courant est en progression de 13,26%, il était de 6.284 K€ H.T. au 31 décembre 2014 et s'établit à 7.117 K€ H.T. au 31 décembre 2015.

Le ratio résultat opérationnel sur chiffre d'affaires hors taxes, qui était de 7,87% au 31 décembre 2014, passe à 7,52% au 31 décembre 2015.

Le cout de l'endettement financier représente une charge de 1.087 K€ au 31 décembre 2015 contre une charge de 789 K€ au 31 décembre 2014.

Compte tenu d'un impôt sur le résultat de 2.265 K€, c'est un bénéfice net part groupe de 3.645 K€ que nous avons réalisé au 31 décembre 2015, contre 3.738 K€ au 31 décembre 2014.

2 - Evénements importants du semestre écoulé et leur incidence sur les comptes – faits marquants et évolution

Le groupe a entendu poursuivre sa stratégie d'acquisitions ciblées lui permettant, soit de renforcer ses positions sur ses métiers historiques, soit de se développer sur des métiers complémentaires.

En ce sens et afin d'accroître son développement, le Groupe Bastide a acquis une participation majoritaire dans le capital social de la SARL CICADUM en juillet 2015. Cette société exerce son activité principalement dans le domaine de la prestation de service à caractère de santé dans le domaine de la cicatrisation, de la stomatherapie et la fourniture de produits d'incontinence. Son activité s'exerce à Rouen et dans sa proche région. Cette opération permet à la SA Bastide le confort médical de renforcer son activité dans le domaine de la cicatrisation, stomatherapie et l'incontinence.

Les priorités de la société sur l'exercice ouvert depuis le 1^{er} juillet 2015 restent la poursuite de l'amélioration de la prise en charge de nos patients, notamment par la création des pôles techniques de Prestations et de pôles Collectivités, tout en maintenant un objectif de croissance de rentabilité.

Au cours de ce semestre, des ouvertures en Franchise ont eu lieu : Thonon les bains (Haute-Savoie) selon le concept maintien à domicile, La réunion (DOM) selon le concept agence Marcq en baroeul (nord) selon le concept agence, Saint Nazaire (Loire atlantique) (selon le concept maintien à domicile),

Le Groupe a aussi finalisé l'acquisition de la totalité du capital de la société S'Care Assistance en rachetant le solde de participation qui était encore détenu par les fondateurs.

3 - Prévisions pour le second semestre

Compte tenu des éléments survenus au cours du premier semestre évoqués ci-dessus, la Société envisage de poursuivre une croissance organique de son chiffre d'affaires au cours du second semestre afin d'améliorer ses ratios de rentabilité et sa structure financière.

La société Bastide le confort médical confortera ses pôles spécialisés régionaux afin d'apporter une réponse toujours plus appropriée aux diverses demandes de ses clients.

Pour le réseau de Franchise, il est prévu de nouvelles ouvertures au cours du semestre prochain.

Ce développement deviendra au cours de ce semestre et des semestres suivants un axe fort de la croissance du réseau national Bastide le confort médical.

4 - Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre suivant

Les risques et incertitudes relatifs au second semestre de l'exercice sont identiques à ceux auxquels le Groupe était exposé lors de l'exercice précédent.

Ils sont représentés par les risques sur l'aspect réglementaire, les contrôles des Caisses et organismes sociaux, les rejets de dossiers, la plus grande rigueur des organismes sur le plan administratif et la faible évolution des tarifs de prise en charge à la L.P.P.

Ces risques sont décrits en page 73 et suivantes du Rapport financier annuel 2014/2015.

Fait à Caissargues, le 07 mars 2016

Vincent Bastide
Directeur Général

Olivier Jourdanney
Directeur Général Délégué

IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Bastide le Confort Médical, relatifs à la période du 1er juillet au 31 décembre 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Montpellier, le 7 mars 2016

Les commissaires aux comptes

KPMG

BMA Audit

Didier Redon

Jean-Yves Baldit